

COMMUNE DE MEILHAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Meilhac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Karine BRUNEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Pouvoir(s) :

Votants : 15

Date de convocation : 20 avril 2026

Présents : BRUNEAU-CHAREIX-LARZILLIERRE-DESBORDES-MASSY-
DELPUECH-GALTIER-GARNIER GEOFFROY-DELAGE-TEIXEIRA-BERNARD-
JOUVEAU-BEAUDOU-BRAUD-AGOT

Pouvoirs : /

Secrétaire : Josette GALTIER

Délibération N° 2026/23

Objet : CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locale des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établies par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms. La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

.../...

Le Conseil municipal propose les commissaires suivants :

NOM	PRENOM	ADRESSE	TAXE
DESBORDES	Régis	2, Les Plantes MEILHAC	TFNB
BRAUD	Annie	5, Chautardie MEILHAC	TH
DEYZERALD	Benjamin	5, Lauzeraud MEILHAC	TFNB
CLETO	Paulo	3, La Garenne MEILHAC	TFB
GUYOT	Jean-Pierre	2, Le Puytren MEILHAC	TFNB
MASSY	Jean-Marie	6, route de Burgnac MEILHAC	TH
BEAUDOU	Olivier	25, rue Severine 92130 ISSY LES MOULINEAUX	TH
LEGROS	Christian	3, Le Puytren MEILHAC	TFB
BONNEAU	Paul	1, Perrier Beleix MEILHAC	TFB
CHAREIX	Guillaume	1, Le Moulin du Puytren MEILHAC	TFB
BRUNEAU	Ludovic	4, Nouaillaguet MEILHAC	TFB
DESVALOIS	Roger	6, Guttarias MEILHAC	TFB
GARNIER GEOFFROY	Françoise	2, Mastrimont MEILHAC	TFB
CHASSAIN	Loïc	5, Le Dognon MEILHAC	TFB
BEAUDOU	Georges	17, Bostrichard MEILHAC	TFNB
SABOURDY	Laurent	7, route de Burgnac MEILHAC	TFB
LEGROS	Jean-Claude	2, Les Futaies MEILHAC	TFNB
HENRIQUE	Mickaël	11, Bois Chabrol MEILHAC	TFB
CHAUME	Jean	10, Le Dognon MEILHAC	TFNB
BARBOSA	Manuel	3, Bois Chabrol MEILHAC	TFB
VERGNE	Alexandre	1, Le Moulin de Lachenaud MEILHAC	TFNB
BIGNAUD	Guy	13, Bostrichard MEILHAC	TFNB
DELPUECH	Alain	1, Lachenaud MEILHAC	TFB
TEIXEIRA	Martine	5, route de Burgnac MEILHAC	TFB

Le Conseil Municipal,

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

.../...

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04/05/2026

ID : 087-218709400-20260427-202644-DE

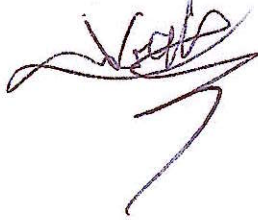
APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Madame la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 28 avril 2026

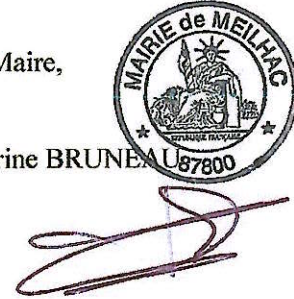
Le secrétaire,

Josette GALTIER



La Maire,

Karine BRUNEAU 67800



La Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 087-218709400-20260427-202644-DE

